

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

DU 16.12.2019 à 19h30

SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Informations du Bureau
4. Examen et approbation du [budget 2020](#) :
 - Présentation par le Conseil municipal
 - [Rapport de la Commission de gestion](#) et ses [annexes](#) /[amendements](#) /[prise de position Cogest](#)
 - Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget
 - Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt et le taux d'indexation
 - Discussion de détail et vote final sur le budget 2020
5. [Règlement de police](#) :
 - Présentation par le Conseil municipal ([message](#) et [tableau de comparaison](#))
 - [Rapport de la Commission ad hoc](#)
 - Entrée en matière
 - Discussion de détail
 - Vote final
6. Informations du Conseil municipal
7. Questions
8. Divers

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M. Côte Vuille, président du CG, ouvre la séance à 19h30. Il salue et souhaite la bienvenue à toutes les personnes officielles présentes, à la presse et au public. Il relève que le CG a été convoqué le 29 novembre 2019, dans le délai réglementaire. La séance et l'ordre du jour proposé par le Bureau, ont été annoncés au pilier public, sur le site internet de la commune et aux médias par le secrétariat communal. De plus une information a été publiée sur le panneau d'affichage électronique communal. M. Côte Vuille remercie les conseillères Mmes Eva Rohrbach et Maryline Hohenauer qui ont démissionné pour cause de déménagement. Il accueille leurs remplaçants Mme Vanessa Piazza-Vidal pour Les Verts et M. Hervé Meyer pour le PLR. M. Côte Vuille excuse Mme Véronique Chervaz et M. Stéphane Angst. Il informe que M. Pascal Schaffhauser arrivera avec quelques minutes de retard.

Mme Maria-Encina Fracheboud, secrétaire du CG, procède à l'appel nominatif et relève la présence de 42 Conseillers généraux, le quorum est donc atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. Côte Vuille informe qu'une résolution a été déposée avant le plénum. Le Bureau l'a jugée recevable et a décidé de l'intégrer à l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté tacitement avec la modification proposée d'ajouter la résolution précitée au point 5 bis.

3. Informations du Bureau

M. Côte Vuille informe que le Bureau a agendé les dates des plénums pour 2020 qui seront au nombre de 4 : 16.03.2020, 15.06.2020, 28.09.2020, 14.12.2020.

Suite aux requêtes du dernier plénum, le Bureau a chargé M. Thomas Birbaum de lui soumettre un canevas de rapport à mettre à disposition des commissions pour faciliter leur travail. Le Bureau a demandé à l'administration, par son secrétaire, que les documents projetés sur l'écran en séance plénière soient disponibles en ligne le plus vite possible.

4. Examen et approbation du budget 2020 :

- Présentation par le Conseil municipal

M. Yannick Buttet pour le CM présente un résumé des chiffres du budget 2020. Il fait un résumé des futurs investissements communaux.

- Rapport de la Commission de gestion et ses annexes /amendements /prise de position Cogest

M. Schaffhauser rejoint l'assemblée. 43 CG présents.

M. Cédric Zürcher présente les conclusions de la Cogest qui recommande à l'unanimité aux membres du Conseil Général :

1. D'accepter un coefficient d'impôt de 1.25, inchangé pour le budget 2020
2. D'accepter un taux d'indexation de 165 % inchangé pour le budget 2020
3. D'accepter le budget 2020 tel que présenté par le Conseil Municipal.

- Entrée en matière unique sur le coefficient d'impôt, le taux d'indexation et le budget

Tous les groupes entrent en matière. L'entrée en matière est **acceptée tacitement**.

- Discussion de détail et vote final sur le coefficient d'impôt et le taux d'indexation

Proposition du PLR, par Thomas Birbaum de modifier le coefficient d'impôt, passant de 1.25 à 1.20.

Vote : Par 36 voix contre 5 et 1 abstention, le coefficient d'impôt demeure inchangé à 1.25 et le taux d'indexation à 165%.

- Discussion de détail et vote final sur le budget 2020

- Amendements :

Amendement 1 :

Les Verts, Nathalie Cretton, « Budget de fonctionnement, rubrique numéro 029.366.30, administration générale et divers, **chèques famille** »
Montant au budget : Fr. 125'000.-, montant amendé : Fr. 125'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 6 oui, 1 non, 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
Amendement 1 opposé au 2.
10 oui, 11 non, 12 abstentions, **amendement refusé**, face au 2.

Amendement 2 :

PSCG, Véronique Chervaz, « Budget de fonctionnement, rubrique numéro 029.366.30, administration générale et divers, **chèques famille** »
Montant au budget : Fr. 125'000.-, montant amendé : Fr. 140'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 3 oui, 4 non, 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
15 oui, 25 non, 2 abstentions, **amendement refusé**.

Amendement 3 :

Les Verts, Nathalie Cretton, « Budget de fonctionnement, rubrique numéro 309.311.00 : **Autres tâches culturelles, œuvres d'art** »
Montant au budget : Fr. 40'000.-, montant amendé : Fr. 0.-
Préavis de la Cogest : amendement accepté : par 5 oui, 0 non, 2 abstentions
Prise de position du CM : Refus
22 oui, 19 non, 1 abstention, **amendement accepté.**

Amendement 4 :

UDC, Damien Vannay, « Budget de fonctionnement, rubrique numéro 309.311.00, **Autres tâches culturelles, œuvres d'art** »
Montant au budget : Fr. 40'000.-, montant amendé : Fr. 0.-
Préavis de la Cogest : amendement accepté : par 5 oui, 0 non, 2 abstentions
Prise de position du CM : Refus Idem vote amendement 3.

Amendement 5 :

PLR, Thomas Birbaum, « Budget de fonctionnement, rubrique 309.318, **Autres tâches culturelles, frais d'études** »
Montant au budget : Fr. 0.-, montant amendé : Fr. 30'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 1 oui, 5 non, 1 abstention
Prise de position du CM : Refus
11 oui, 25 non, 6 abstentions, **amendement refusé.**

Amendement 6 :

PSCG, Daniel Schmid, « Budget de fonctionnement, rubrique 320.318.34, **Médias, prestations de communication** »
Montant au budget : Fr. 30'000.-, montant amendé Fr. 15'000.-
Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 1 oui, 6 non, 0 abstention
Prise de position du CM : Refus
4 oui, 37 non, 1 abstention, **amendement refusé.**

Amendement 7 :

PDC, José Sotillo, « Budget de fonctionnement, rubrique 690.366.36, **Autres tâches relatives au trafic, subventions, transports publics encouragement** »
Montant au budget : Fr. 982'000.-, montant amendé : Fr. 1'067'800.-
Préavis de la Cogest : amendement accepté: par 4 oui, 0 non, 3 abstentions
Prise de position du CM : Accepté
30 oui, 5 non, 7 abstentions, **amendement accepté.**

Amendement 8 :

PLR, Thomas Birbaum, « Budget de fonctionnement, rubrique 690.366.36, « **Autres tâches relatives au trafic, subventions, transports publics encouragement** »

Montant au budget : Fr. 0.-, montant amendé : Fr. 30'000.-

Préavis de la Cogest : amendement accepté : par 5 oui, 1 non, 1 abstention

Prise de position du CM : Accepté

Amendement accepté tacitement.

Amendement 9 :

PLR, Thomas Birbaum, « Budget de fonctionnement, rubrique 900.400.0, **Impôts personnes physiques / Revenu des personnes physiques**

Montant au budget : 15'300'000.-, Montant amendé : 14'886'486.-.

Préavis de la Cogest : amendement refusé : par 1 oui, 6 non, 0 abstention

Amendement devenu sans objet suite au vote précédent sur le coefficient d'impôt

Lecture de détail du budget

M. Romain Gex-Fabry pour l'UDC, page 24, rubrique 011.318.37, demande si le CM a une idée du bilan une année après l'introduction d'Easyvote. M. Yannick Buttet répond qu'il est très difficile de connaître l'impact et impossible de savoir le chiffrer.

M. Thomas Birbaum pour le PLR, page 29, rubrique 029.317.20, demande le bilan actuel de la promotion économique et si c'est toujours une priorité de la Municipalité. M. Yannick Buttet répond qu'il y a une collaboration avec la ville de Monthey qui se poursuivra en 2020. De plus de bonnes nouvelles devrait normalement être annoncées prochainement.

Mme Véronique Cottet, pour le PLR, rubrique 161.352.16, demande pourquoi le budget de l'état-major intercommunal EMCR baisse de 5'600.- M. Yannick Buttet répond que les budgets précédents avaient été surévalués. L'organisation est pilotée par Monthey, et un calcul des charges précises a été fait pour 2020.

M. Thomas Birbaum, pour le PLR, page 57, rubrique 309.300.00, demande pourquoi la rubrique est liée, si c'est les coûts de fonctionnement de la Commission, et si c'était en rapport avec l'organisation des quatre événements culturels ? M. Yannick Buttet répond que c'est partiellement en lien, et que ce montant touche deux commissions.

Mme Carole Morisod, pour Les Verts, rubrique 650.318.50, aimerait savoir où va se trouver la parcelle du pôle d'échange du Corbier, rail et route avec l'AOMC. M. Yannick Buttet répond que c'est un peu vite à dire pour le moment mais qu'il devrait se situer dans le secteur du Corbier.

M. Thomas Birbaum, pour le PLR, page 92, rubrique 720.318.85, demande comment aura lieu la surveillance des eco-points. M. Yannick Buttet répond que tout est envisageable. Ce qui sera fait en 2020 comme en 2019 c'est de faire appel à des sociétés privées qui patrouillent en civil et qui interpellent les gens qui déposent des déchets illicitement.

Mme Madeleine Delarze, pour le PSCG, page 97, rubrique 800.318.00, demande comment se fait et où se fait la lutte contre les mouches et les parasites. M. Yannick Buttet répond que la volonté du CM est d'essayer de sensibiliser davantage les agriculteurs, et si nécessaire, de payer une partie des produits, mais surtout d'avoir des plans de traitement qui soient adaptés à l'année.

M. Florent Morisod, pour Les Verts, page 100, rubrique 869.366.86, se réjouit que le CM augmente le budget dédié aux subventions dans le domaine de l'énergie et de la mobilité.

Mme Lucie Fauquet, pour Les Verts, page 126, rubrique 622.506.00, demande une explication concernant l'achat et le montant élevé de l'utilitaire Meili. M. Jean-Luc Planchamp répond qu'un inventaire du parc automobile a été établi. Ce véhicule Meili, va remplacer deux véhicules qui ne passeront plus les expertises. C'est un véhicule qui est utilisé par plusieurs communes environnantes, et qui est vraiment conçu pour les besoins communaux. La société basée à Ollon promet des réparations dans les 24 heures.

M. Florent Morisod, pour Les Verts, page 119, rubrique 620.501.09, demande ce qui est prévu si la Confédération ne participe pas aux coûts comme demandé par la demande de subventions à hauteur de CHF 1'000'000.- ? M. Yannick Buttet répond que le projet doit être fait et que la subvention sera la cerise sur le gâteau.

M. Daniel Schmid, pour le PSCG, page 119, rubrique 620.512, demande comment va procéder la Municipalité pour l'aménagement du centre de Muraz. M. Yannick Buttet répond que des études seront faites et qu'ensuite la population de Muraz sera consultée.

M. Loan Cottet, pour le PLR, rubrique 140.503.38, demande si une présentation de la future caserne va être faite et si une estimation des coûts de fonctionnement de la caserne actuelle et de la caserne future qui va être construite en 2020 est prévue. M. Yannick Buttet répond que le projet n'a que peu évolué par rapport à ce que le CG avait validé, c'est uniquement des optimisations dans le cadre de la réalisation tel que ça se passe dans tout projet. M. Jean-Luc Planchamp fournira l'analyse demandée.

Vote final

Le budget est accepté par 40 pour, 1 contre et 1 abstention

5. Règlement de police :

- Présentation par le Conseil municipal

M. Jean-Luc Planchamp présente l'historique et le travail effectué pour préparer ce nouveau règlement.

- Rapport de la Commission ad hoc

M. Florent Morisod, rapporteur de la commission, présente son rapport.

- Entrée en matière

L'entrée en matière est **acceptée tacitement**.

- Discussion de détail

Aucune prise de parole.

- Vote final

Le règlement de police est **accepté à l'unanimité**. Le règlement est accepté en **lecture unique à l'unanimité**.

5bis : Résolution interpartis « Mesures techniques pour la sécurité des usagers par rapport à l'AOMC »

Cédric Zürcher présente la résolution. Pas d'autres prises de parole.

Résolution acceptée : 40 oui, 0 non, 2 abstentions.

6. Informations du Conseil municipal

M. Yannick Buttet informe que le déplacement et la sécurisation de la ligne AOMC sont reportés probablement jusqu'à fin 2020 pour affiner les différentes études, et pour affiner les réponses aux différents opposants. Cela nécessitera une remise à l'enquête fin 2020 tout début 2021, raison pour laquelle le début des travaux a été reporté de 2 ans.

M. Jean-Luc Planchamp concernant la future caserne des pompiers, présente le comparatif de plusieurs casernes, calculées en m³. Le début des travaux est prévu pour janvier 2020; durée des travaux : une année, entrée dans la nouvelle caserne : au plus tôt fin 2020, vraisemblablement premier trimestre 2021.

M. Jean-Luc Planchamp informe que 14, bientôt 15, défibrillateurs ont été installés sur le territoire communal. Le personnel communal sera formé à leur utilisation. Les Samaritains de Collombey-Muraz ont été d'un soutien permanent dans ce projet.

7. Questions

Mme Nathalie Cretton pour les Verts, demande s'il y a eu une participation financière de la Commune dans la maison de naissances ? M. Yannick Buttet répond que non, que c'est la Conférence des Présidents du District qui a soutenu la maison de naissance.

M. Daniel Schmid pour le PSCG, aimerait connaître la position du Conseil municipal par rapport au centre du village de Collombey. M. Alexis Turin répond que le CM est déçu du résultat de la votation, qu'il n'a pas de calendrier à proposer ce soir, mais qu'il sera procédé comme indiqué précédemment par une démarche participative et démocratique, car le centre de Collombey tel qu'il est actuellement ne semble apporter de satisfaction à personne.

8. Divers

M. Florent Morisod pour les Verts, demande si on veut changer le centre de village de Collombey et le mettre au niveau des centres commerciaux. Sur le site de la commune on pouvait lire « premier marché de Noël, cœur de Collombey ». M. Yannick Buttet répond que peut-être petit-à-petit au vu des différents aménagements, le centre de Collombey se déplace dans la zone commerciale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h50.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

Côme Vuille

LA SECRETAIRE

Maria-Encina Fracheboud